



LES 10 PAS POUR UNE JOYEUSE LACTANCE MATERNEL NATUREL OMS/UNICEF

Initiative pour l'humanisation de l'accouchement et lactance
Politique institutionnelle sur lactance maternel, adoptée 15/9/2011

-  1 Règle écrite sur lactance maternel connue par tout le personnel sanitaire du centre.
-  2 Former a tout les professionnel sanitaire en lactance maternel pour qui `il aplique cette regle.
-  3 Informer a toute femme enceinte des benefice de la lactance maternel et comment mètre en pratique.
-  4 Aider a toute mère a iniciar la lactance une demi heur après avoir accoucher et faciliter le contact de la peau contre peau mère et enfant aussitôt a la naissance.
-  5 Aider les mère a une lactance efficace et maintenir une lactance même s `il faut sépare les autreenfants.
-  6 Les nouveaux ne qui son alimenter au sein n`on pas besoin d`autre aliment sauf si ces indique par le médecin.
-  7 Iniciar le logement pour mère et enfant les 24 h du jour.
-  8 Fomenter la lactance maternel sans limite de frecanse ou de duration des prises.
-  9 Ne pas recommander d utiliser tétine ni suce en nouveaux né , alimenter au sein j`us que établissent de la lactance.
-  10 Impulsion de création de groupe pourappui a la lactance maternel et facilite aux mère toute l `information pour pouvoir connecter avec eux.

CETTE HÔPITAL: PROTÈGE ET PROMOUVOIR LA LAC TANCE MATERNEL, ASSURE
LES SUCCÉDANÉ DU LAIT MATERNEL COMME NE SECER SUR LA BASSE D`UNE
DÉCISION INFORMÉE.

Cette hôpital couplé les normative RD 867/2008, 23 de mai, règlement technique
sanitaire spécifique des préparateur de succédané pour la lactance .
Proporcione une attention amical durant l`accouchement respectant la decision
de la mère et fait attention a la mère qui n`halète pas a travers de cette
information